DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20210531-lmc100000022127-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 03/06/2021
Réception Préfet : 03/06/2021
Publication RAAD : 03/06/2021

Séance du lundi 31 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/05/31-5/01**

OBJET : Raccordement du Collège "International" à Fontainebleau au réseau de chaleur urbain.

Suite au développement du réseau de chaleur sur le quartier Nord de la Ville de Fontainebleau, le délégataire ENGIE a proposé au Département de raccorder le Collège « International ». Une étude d'opportunité fait apparaître un intérêt environnemental à diversifier le mix-énergétique du patrimoine départemental. Il semble donc opportun de conclure deux conventions avec le délégataire ENGIE, l'une pour raccorder le collège et l'autre pour mettre à disposition les locaux de la chaufferie du collège, afin de permettre la fourniture de chaleur et la maintenance des équipements.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 6,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la convention jointe en annexe à la présente délibération autorisant la Société ENGIE à réaliser les travaux de raccordement de la chaufferie du collège « International » à Fontainebleau au réseau de chaleur urbain.

Article 2 : d'approuver la convention jointe en annexe à la présente délibération pour mettre à disposition de la Société ENGIE, pendant la durée de la convention, les locaux et équipements présents dans la chaufferie du collège « International » à Fontainebleau.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil Départemental à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N’ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET
M. Bernard CORNEILLE
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Franck VERNIN

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne